

Délibération n°D20240059

Rapporteur : Florence MALGAT

Service : Commerce et Artisanat

Secrétaire de séance : Fabien RUET

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le VINGT-SEPT JUIN, à 16 heures 30, les membres du conseil municipal de la Ville de BERGERAC se sont réunis au nombre de 22, 23, 24, 25, 24, 23, 22, à la salle Cyrano, rue du Bois Sacré, en vertu de l'article L. 2121.10 du Code général des collectivités territoriales et de la convocation en date du 20/06/2024.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs Jonathan PRIOLEAUD, Laurence ROUAN, Charles MARBOT, Josie BAYLE (1), Eric PROLA, Marie-Lise POTRON, Gérald TRAPY, Christophe DAVID-BORDIER (2), Joaquina WEINBERG (3), Alain BANQUET, Jean-Pierre CAZES, Marc LETURGIE, Florence MALGAT (4), Joël KERDRAON (5), Marie-Hélène SCOTTI, Michaël DESTOMBES, Farida MOUHOUBI, Joëlle ISUS, Marion SOK CHAMBERON, Fatiha BANCAL, Fabien RUET, Hélène LEHMANN, Christine FRANCOIS, Julie TEJERIZO, Catherine TAVEAU.

ABSENTS EXCUSÉS :	Josie BAYLE	a donné délégation à	Éric PROLA
	Marie-Claude ANDRIEUX	a donné délégation à	Jonathan PRIOLEAUD
	Christian BORDENAVE	a donné délégation à	Laurence ROUAN
	Florence MALGAT	a donné délégation à	Farida MOUHOUBI
	Stéphane FRADIN	a donné délégation à	Mickaël DESTOMBES
	Corinne GONDONNEAU	a donné délégation à	Gérald TRAPY
	Jean-Claude REY	a donné délégation à	Alain BANQUET
	Jacqueline SIMONNET	a donné délégation à	Christine FRANCOIS
	Christophe DAVID-BORDIER	a donné délégation à	Marie-Lise POTRON
	Joaquina WEINBERG	a donné délégation à	Marie-Hélène SCOTTI

ABSENTS : Adib BENFEDDOUL, Paul FAUVEL, Stéphanie PONCET, Stéphane LE BERRE.

(1) Départ au dossier n°10 « Décision modificative n°1 (Budget supplémentaire) – Exercice 2024 ».

(2) Départ au dossier n°22 « Modification des règlements intérieurs des accueils périscolaires et de la restauration scolaire et avenant au projet éducatif du territoire ».

(3) Arrivée au dossier n°2 « Approbation du compte de gestion du receveur – Année 2023 ».

(4) Départ au dossier n°26 « Bilan des cessions et des acquisitions de l'année 2023 ».

(5) Arrivé au dossier n°3 « Approbation du compte administratif – Exercice 2023 ».

TARIFS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC - MARCHÉS, HALLE, BROCANTEES, FÊTES FORAINES ET CIRQUES À COMPTER DU 1ER SEPTEMBRE 2024

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2331-3 b 6°, relatif au produit des droits de place sur les halles, foires et marchés ;

VU le Code général de la propriété des personnes publiques ;

VU l'avis favorable de la commission finances en date du 17 juin 2024 ;

CONSIDÉRANT que l'occupation d'emplacements, par les commerçants, du domaine public communal, sur les marchés, brocantes, fêtes foraines et cirques implique le versement à la collectivité d'un droit ou d'une redevance, en contrepartie de l'avantage que procure à l'occupant le droit privatif d'occupation ;

CONSIDÉRANT que ces droits de place ont la nature d'une recette fiscale (taxe assimilée aux contributions indirectes) et que leur fixation et leur révision relèvent de la compétence du conseil municipal ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'actualiser annuellement les tarifs des droits de place, à compter du premier septembre ;

CONSIDÉRANT le taux d'inflation des prix à la consommation, arrêté à 2,2 % par l'INSEE, au 30 avril 2024.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **D'ADOPTER** les droits de place des marchés, halle, brocantes, fêtes foraines et cirques tels que détaillés en annexe à la présente délibération, augmentés de 2,2 % (arrondi à l'entier supérieur) par rapport aux droits en vigueur depuis le premier septembre 2023 et ce à compter du 1^{er} septembre 2024.

Adopté par 31 voix pour : Jonathan PRIOLEAUD, Laurence ROUAN, Charles MARBOT, Josie BAYLE (pouvoir), Eric PROLA, Marie-Lise POTRON, Gérald TRAPY, Marie-Claude ANDRIEUX (pouvoir), Christophe DAVID-BORDIER (pouvoir), Joaquina WEINBERG, Alain BANQUET, Christian BORDENAVE (pouvoir), Jean-Pierre CAZES, Marc LETURGIE, Florence MALGAT, Joël KERDRAON, Marie-Hélène SCOTTI, Stéphane FRADIN (pouvoir), Michaël DESTOMBES, Farida MOUHOUBI, Corinne GONDONNEAU (pouvoir), Joëlle ISUS, Jean-Claude REY (pouvoir), Marion SOK CHAMBERON, Fatiha BANCAL, Fabien RUET, Hélène LEHMANN, Jacqueline SIMONNET (pouvoir), Christine FRANCOIS, Julie TEJERIZO, Catherine TAVEAU.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, A BERGERAC CE 27/06/2024.

Certifié exécutoire compte tenu du dépôt en Préfecture le - 3 JUIL. 2024

et de l'affichage en date du - 3 JUIL. 2024 d'une durée de deux mois conformément aux indications portées ci-dessus.

Le Secrétaire,



Fabien RUET

Le Maire,



Jonathan PRIOLEAUD